

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## RELATIVE AU PROJET DE REVISION DE LA CARTE COMMUNALE DE FAYET-LE-CHATEAU

Une enquête publique, dans le cadre de la révision de la carte communale de la commune de Fayet-le-Château, se déroulera en application du code de l'urbanisme et du code de l'environnement, **du 9 novembre 2017 au 11 décembre 2017 à la mairie de Fayet-le-Château**, aux jours et heures d'ouverture au public indiqués ci-après :

- ***lundi : 13h30 - 16h30***
- ***jeudi : 9h - 12h30***

La mairie de Fayet-le-Château constitue le siège de l'enquête, où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée à : Mairie de Fayet-le-Château – Le Bourg, 63 160 FAYET-LE-CHATEAU ou par courriel : [mairie.fayet-le-chateau@wanadoo.fr](mailto:mairie.fayet-le-chateau@wanadoo.fr).

Le dossier du projet de PLU sera également disponible sur le site internet de la commune : [www.fayet-le-chateau.fr](http://www.fayet-le-chateau.fr).

Un poste informatique sera mis à disposition du public en mairie permettant un accès au dossier.

Durant la période de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra se rendre à la mairie de Fayet-le-Château, aux jours et heures d'ouverture, prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions éventuelles sur le registre d'enquête. Elle pourra également communiquer au commissaire enquêteur ses observations et propositions éventuelles par correspondance au siège de l'enquête.

***Madame Colette AMARI, directrice d'école en retraite, a été nommée commissaire enquêteur.***

***Elle se tiendra à la disposition du public en mairie de Fayet-le-Château les :***

- jeudi 9 novembre 2017 de 10h à 12h***
- jeudi 30 novembre 2017 de 16h à 18h***
- lundi 11 décembre 2017 de 14h à 16h***

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie précitée.

*Contact mairie :*  
*04 73 70 93 04*